Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213503642-20251210-127_12_2025-DE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le mercredi 10 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

Le mercredi dix décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le jeudi quatre décembre conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 29 membres.

Nombre de conseillers en Exercice : 29	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de conseillers présents : 25	Nombre de votants : 26
Nombre de procurations : 1	Nombre de votes pour : 26
	Nombre de votes contre : 0

Étaient présents :

M. GUÉRET Sébastien, Mme LE BOULER Valérie, M. MORVAN Arnaud, Mme LAMART Dominique, M. BODIN Gilles, Mme NEDJAR Nadia, M. LAMBALLAIS Antoine, Mme PRONIER Valériane, M. NICOLLE Henri, M. JULIEN Loïc, Mme SERRE Muriel, Mme CLOAREC Béatrice, M. CHENAIS Anthony, M. DE BEL AIR Gilles, M. BOUVET Gaëtan, Mme BLANCHARD Agnès, Mme LESAGE Catherine, M. BOURTOURAULT Michel, M. RIVOAL Jacques, M. RAVEL Claude, Mme FLORET Karine, M. BELLANGER Rodolphe, Mme FONTENAY Julie, M. DELINOTTE Thibault, Mme BOZEC Nolwenn.

Absents Excusés :

M. MENEUST Philippe procuration à Mme BLANCHARD Agnès, M. GUETTE Christian, Mme COENT Annie, M. CHAHID Mohamed.

M. Jacques RIVOAL a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 4 décembre 2025 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 1er octobre 2025 est lu et arrêté.

127_12_2025 – FINANCES – CULTURE – SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE – ATTRIBUTION DES PRIX

Madame Valérie LE BOULER, Adjointe à la Culture et à la Communication rappelle que le 35ème Salon de la Peinture et de la Sculpture, rendez-vous artistique attendu sur la commune, a eu lieu les 22 et 23 novembre et a accueilli 36 artistes exposants.

Plusieurs prix ont été attribués lors de la manifestation :

1. Prix du Jury : 200€. Attribué à : Pascal LEMARECHAL
2. Prix Jeunesse : 200€. Attribué à : Serge HOCDE
3. Prix du Public catégorie « Peinture » : 200€. Attribué à : Martine MICLARD
4. Prix du Public catégorie « Sculpture » : 200€. Attribué à : Philippe AFFAGARD

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213503642-20251210-127_12_2025-DE

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'APPROUVER le montant de ces différents Prix,**
- **D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant à procéder au versement des prix aux lauréats ci-dessus désignés.**

- **Délibération approuvée à l'unanimité**

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sébastien Guéret

